

Protecteur de récolte SURROUND WP

Fiche technique de santé-sécurité

FTSS Date d'entrée en vigueur : 12/4/2007

Section 1 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PRODUIT

Famille chimique : Pesticide sous forme de poudre inorganique pour la protection de la récolte

Identification de la substance ou de la formulation : SURROUND WP Crop Protectant

Utilisation et préparation de la substance : Pesticide à des fins agricoles, protecteur de récolte

Fabricant : Tessenderlo Kerley Inc
2255 N. 44th Street, Suite 300
Phoenix, Arizona 85008-3279
(602) 889-8300

Numéro de téléphone d'urgence du fabricant : (800) 877-1737 (Tessenderlo Kerley)
(800) 424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur : Le même que le fabricant

Classification TMD : Produit non réglementé.

Classement du SIMDUT :

ND



Statut DHL : Pas disponible.

Date de la FTSS du fournisseur : Le 12 avril 2007

Date de révision : Le 9 mai 2008

Section 2 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

C.A.S. # No. de la CE	% DE CONCENTRATION	Nom d'ingrédient	Seuil de tolérance :	LD/50	LC/50
1332-58-7 310-194-1	95	Kaolin	2 MG/M3	>5000 MG/KG ORAL-RAT	PAS DISPONIBLE
NUL	5	Ingrédients de marque	PAS DISPONIBLE	PAS DISPONIBLE	PAS DISPONIBLE

Section 2A : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES INGRÉDIENTS

Note : (Fournisseur).
LD 50>5000 MG/KG
ORAL-RAT

Section 3 : DONNÉES PHYSIQUES

- État physique** : Solide
- Apparence et odeur** : Poudre blanche
Presque inodore
- Seuil olfactif (ppm)** : Pas disponible.
- Pression de vapeur (mmHg)** : Sans objet
- Densité de vapeur (Air = 1)** : Sans objet
- En poids** : Pas disponible.
- Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)** : Sans objet
- Point d'ébullition (°C)** : Sans objet
- Point de congélation (°C)** : Sans objet
- Point de fusion** : Non-réponse
- pH** : (solution aqueuse à 1%).
NON-RÉPONSE
- Densité relative à 20 °C (eau=1)** :
NON-RÉPONSE
- Masse volumique en vrac** 288,3 kg/m³ (17,998lb/ft³)
- Solubilité dans l'eau (%)**: Insoluble
- Coefficient de distribution eau/huile** : Pas disponible.
- COV** : Aucun(e)

Section 4 : DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE & ET D'EXPLOSION

- Inflammabilité** : Non inflammable.
- Conditions d'inflammabilité** : Le feu environnant.
- Agent extincteur** : Utiliser des moyens d'extinction comme il faut dans le cas des combustibles impliqués dans un incendie
- Procédures spéciales** : Le port d'un appareil respiratoire autonome est exigé.
Les pompiers doivent porter leur équipement de protection ordinaire
- Température d'auto-inflammation** : Sans objet
- Méthode du point d'éclair (°C)** : Aucun(e)
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en volume)** : Sans objet
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en volume)** : Sans objet

Données sur l'explosion

Sensibilité aux décharges électrostatiques : Pas disponible.

Sensibilité au choc mécanique : Sans objet

Produits de combustion dangereux : Aucun danger particulier n'est connu.

Puissance d'explosion : Aucune

Section 5 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Conditions d'instabilité : Aucune n'est connue.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Incompatibles : Toute source d'inflammation, la chaleur et les flammes nues
Exposition prolongée à des températures trop élevées. Contact avec des agents oxydants, des acides et des alcalis.

Produits de décomposition dangereux : Voir la section Produits de combustion dangereux.

Section 6 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'entrée : Contact avec la peau, les yeux, inhalation et ingestion

Effets d'une exposition aiguë

Contact avec les yeux : Susceptible de provoquer une légère irritation (temporaire). Une blessure au niveau de la cornée est improbable.

Contact avec la peau : Susceptible de provoquer une légère irritation en raison d'un contact prolongé ou à répétition.

Inhalation : Il n'est pas considéré comme dangereux

Ingestion : La toxicité d'une seule dose orale est faible.
Susceptible de provoquer l'irritation de la voie gastro-intestinale qui produit des troubles de l'estomac, des vomissements et/ou de la diarrhée.

Effets d'une exposition chronique : Les NTP, CIRC et OSHA ne classent pas ce produit comme étant cancérigène.

LD50 de produit, d'espèce et de voie : > 5000 mg/kg rat oral.

LC50 de produit, d'espèce et de voie : Pas disponible

Limite d'exposition du matériel : Pas disponible

Sensibilisation au produit : Pas disponible.

Effets cancérigènes : Ce produit n'est pas classé comme étant cancérigène.

Effets sur la reproduction : Pas disponible.

Tératogénicité : Pas disponible.

Mutagénicité : Pas disponible.

Matériaux synergiques : Pas disponible.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Pas disponible.

Section 7 : MESURES PRÉVENTIVES

Mesures préventives

Gants/Type de gants :



Gants en néoprène et gants en caoutchouc.

Système respiratoire/Type de système respiratoire :



Si on dépasse la limite d'exposition, prière de porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH.

Protection oculaire/Type de protection oculaire :



Lunette de protection contre les substances chimiques avec écrans latéraux.

Chaussures/Type de chaussures :

Chaussures de protection telles que prévues par les règlements locaux.

Vêtements/Type de vêtements :

Tels que requis pour éviter tout contact avec la peau.

Autres/Type :

Des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être à proximité. Des dispositifs de douche d'urgence doivent être à proximité.

Exigences en matière de ventilation :

Système de ventilation par aspiration à la source aux points d'émission.

Fuite/déversement :

Petits dégagements - Dégager l'aire. Si possible, arrêter le dégagement. Ne pas nettoyer des petits déversements. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas disposer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. À l'aide d'une pelle, disposer le produit dans un conteneur utilisé à cet effet. Disposer en suivant les instructions données dans l'étiquette du produit du pesticide.

Grands dégagements - Boucler l'aire de déversement et endiguer à l'aide de terre battue, de sable et de matériaux inertes pour empêcher la migration du produit. Récupérer autant de produit non utilisé que possible pour application. Traiter le matériel restant comme s'il s'agissait d'un petit déversement en suivant les instructions données plus haut.

Méthode d'élimination des déchets :

Selon les règlements locaux et fédéraux.

Protecteur de récolte SURROUND WP

Fiche technique de santé-sécurité

- Procédures et équipement de manutention :** Le personnel de manutention, de mélange commercial, d'emballage et les opérateurs antiparasitaires doivent se référer à l'étiquette du produit et aux Modes d'emploi qui accompagnent le produit pour se conformer aux exigences d'usage à des fins agricoles et aux Normes de protection des travailleurs de l'EPA.
Garder hors de la portée des enfants.
Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.
Nettoyer soigneusement après manipulation.
Éviter tout contact prolongé ou à répétition avec la peau et les yeux.
Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir utilisé le produit.
Laver les vêtements exposés au produit avant de les porter à nouveau.
- Exigences en matière d'entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des sources d'inflammation, des flammes ou de la chaleur.
Protéger les conteneurs contre les dégâts matériels et la contamination.
- Classification TMD :** Non réglementé.
- Renseignements spéciaux concernant l'expédition :** Non réglementé.

Section 8 : PREMIERS SOINS

- Contact avec la peau :** Immédiatement rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Enlever les vêtements contaminés sous des douches d'urgence.
Ne pas neutraliser en utilisant des agents chimiques. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux :** Vérifier la présence des verres de contact et les enlever.
Nettoyer les yeux à l'eau claire et courante pendant 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
- Inhalation :** Déplacer la victime à l'air frais. En cas de respiration laborieuse, donner de l'oxygène.
En cas de cessation de la respiration, ouvrir la voie respiratoire et administrer du bouche-à-bouche. Si le cœur ne bat plus, prière de faire du massage cardiaque externe. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
- Ingestion :** Ne pas provoquer des vomissements et consulter un médecin.
Donner un ou deux verres de l'eau. En cas de vomissement, administrer des fluides.
Ne pas faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Section 9 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Données préparées par : Global Safety Management
10006 Cross Creek Blvd, #440
Tampa, FL 33647
No de tél. : 877-683-7460, 813-435-5161
Télécopieur : 877-683-7462
Site Web : www.globalsafetynet.com
Courriel : info@globalsafetynet.com.

Note générale : Cette fiche technique de santé-sécurité a été préparée à l'aide des renseignements provenant de plusieurs sources, y compris des fournisseurs de produits et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.